



Conseil Municipal

Séance ordinaire du vendredi 18 septembre 2026

Liste des délibérations

Examinées en séance

(en application de l'article L.2121-25 du Code général des Collectivités Territoriales)

L'an deux mille vingt-six et le dix-huit septembre, à dix-huit heures, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont assemblés, sous la présidence de Monsieur le Maire, Frédéric POMA

Nombre de membres en exercice : 27

Etaient présents : Monsieur POMA – Madame HERING – Monsieur MOREAU – Madame DALCHER – Monsieur MONCHO – Madame CHAULÉ – Monsieur WALLAERE – Madame DUBOIS – Monsieur MERLE – Messieurs JERIBI – GABELIER – DUSERRE – Madame CAZAU – Monsieur GARCIA – Mesdames RIBANT – LABOURDETTE – IGNATOFF – Monsieur COQUEL – Madame BARBONI – Messieurs CALLET – BAGARIA – CHARRIER – Madame MINARDI

Absent(es) ayant voté par procuration en application de l'article L.2120-20 du code général des collectivités territoriales : Madame PELLEGRINO ayant donné pouvoir à Madame DALCHER, Madame ERCOLE RIBES ayant donné pouvoir à Monsieur MOREAU, Monsieur MORETTO ayant donné procuration à Monsieur CHARRIER, Monsieur LENOIR ayant donné procuration à Monsieur BAGARIA

Absent excusé : 0

Absents : 0

Secrétaire de séance : Nathalie VALGELATA-DALCHER

Présents : 23 / procurations : 4 / absent excusé : 0 / absents : 0

1/ADMINISTRATION GENERALE

1/1 CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 5 juin 2026 18h00 – PROCES-VERBAL – ADOPTION

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **a ADOPTÉ à l'unanimité** le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 5 juin 2026 18h00.

1/2 CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 5 juin 2026 18h25 – PROCES-VERBAL – ADOPTION

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **a ADOPTÉ à l'unanimité** le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 5 juin 2026 18h25.

2/CONSEIL MUNICIPAL – DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL A MONSIEUR LE MAIRE – DECISIONS – COMPTE RENDU

Par délibération du Conseil municipal en date du 16 juillet 2020, ce dernier a donné délégation à Monsieur le Maire de la totalité des compétences prévues par l'article L.2122-22 du Code général des Collectivités territoriales.

En vertu de l'article L. 2122-23 du même code, les décisions ainsi prises sont soumises aux mêmes règles de publicité et de contrôle que les délibérations du Conseil Municipal et Monsieur le Maire doit en rendre compte à chacune des réunions obligatoires du Conseil Municipal :

a) de la décision du 28/05/2026 N° 2026/08

Cimetière communal – vente d'une concession quinquennale columbarium

b) de la décision du 26/06/2026 N° 2026/09

Cimetière communal - renouvellement d'une concession trentenaire

c) de la décision du 30/06/2026 N°2026/10

Cimetière communal – renouvellement d'une concession trentenaire

d) de la décision du 08/07/2026 N°2026/12

Cimetière communal – vente d'une concession quinquennale columbarium

e) de la décision du 09/07/2026 N°2026/13

Emprunt à taux fixe la Banque Postale

f) de la décision du 15/07/2026 N°2026/14

Abroge et remplace la décision 2026/13 – emprunt à taux fixe La Banque Postale

g) de la décision du 16/07/2026 N°2026/15

Demande de subvention – Renforcement de la toiture de l'école élémentaire

h) de la décision du 24 juillet 2026 N°2026/16

Cimetière communal – vente concession trentenaire pleine terre de 2 places

i) de la décision du 11/108/2026 N°2026/17

Demande de subvention – climatisation des écoles

j) de la décision du 17/08/2026 N°2026/18

Demande de subvention – travaux de voirie sur l'ensemble de la commune

Le Conseil municipal, après en avoir pris connaissance, a **PRIS ACTE** du compte rendu des décisions municipales prises par Monsieur le Maire sur le fondement de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités territoriales.

3/MANDATS LOCAUX

3/3 Installation d'un conseiller municipal suite à une démission

3/4 Fonctionnement des Assemblées – Conseil municipal – Dématérialisation des convocations – Information

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a **PRIS ACTE**

3/5 Fonctionnement des Assemblées – CCAS – Remplacement d'un membre démissionnaire du conseil d'administration – Election d'un administrateur

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a **PROCÉDÉ** à l'élection d'un nouvel administrateur (Bulletins : 27 / suffrages exprimés : pour 20 - blanc 5 nul 2)

3/6 Fonctionnement des Assemblées – Frais des élus municipaux – Régime de remboursement et de prise de charge – Instauration et encadrement

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a **ADOPTÉ** à l'unanimité

3/7 Fonctionnement des Assemblées – Commission extramunicipale – Ecologie et environnement – Composition – RI - Approbation

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a **ADOPTÉ** à l'unanimité

4/PETITE ENFANCE

4/8 Crèche la Farandole – Rapport du délégataire de service public – Année 2025 – Information – Article L.1411-3 du CGCT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a **PRIS ACTE**

5/EDUCATION

5/9 Charges de fonctionnement des écoles – Année scolaire 2025/2026 – Approbation

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a **ADOPTÉ** à l'unanimité

5/10 Charges de fonctionnement des écoles publiques – Convention de répartition avec la ville de Grasse – Autorisation de signature

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a **ADOPTÉ** à l'unanimité

6/ADMINISTRATION GENERALE

6/11 Centre de Gestion 06 – Archives – Groupement de commandes – Adhésion - Approbation

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a **ADOPTÉ** à l'unanimité

7/INTERCOMMUNALITE

7/12 SIVOM du Pays de Vence – Rapport d’activité – Année 2025

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a **PRIS ACTE**

7/13 CASA – Bornes IRVE – PV de mise à disposition – Avenants – Approbation

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a **ADOPTÉ à l’unanimité**

7/14 CASA – Commission locale d’évaluation des charges transférées (CLECT) – Représentant communal – Désignation

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a **ADOPTÉ à l’unanimité**

8/ ENVIRONNEMENT

8/15 MAT’ILD -Opposition au projet d’installation d’un mâchefer – Bar-sur-Loup - Motion

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a **ADOPTÉ à l’unanimité**

8/FINANCES

8/16 Budget – Exercice 2026 – Autorisation de Programme – Confort énergétique des écoles - Modification

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a **ADOPTÉ à l’unanimité**

8/17 Budget – Compte 6232 Fêtes et cérémonies – Dépenses imputables - Approbation

Retrait de l’ordre du jour

8/18 Budget – Exercice 2026 – Subvention association – 4L du Loup - Approbation

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a **ADOPTÉ à l’unanimité**

8/19 Falaise – Confortement – Plan de financement – Actualisation – Demande de subvention - Approbation

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a **ADOPTÉ à l’unanimité**

8/20 Tarification services publics locaux – Mise à jour -Mise à disposition du domaine public pour l’installation d’un locker - Approbation

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a **ADOPTÉ à l’unanimité**

8/21 Fête des violettes – Tarifs - Modification

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a **ADOPTÉ à l’unanimité**

9/RESSOURCES HUMAINES

9/22 Tableau des effectifs – Modification – Création de postes - Approbation

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a **ADOPTÉ à l’unanimité**

9/23 Association IFAC – Prestation de services d’agents communaux – Convention - Approbation

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a **ADOPTÉ à l’unanimité**

10/FONCIER

10/24 Foncier – Echange de parcelles – Route de Provence – Consorts Van Parys-Duijndam/Commune - Régularisation

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a **ADOPTÉ** à l'unanimité

La séance a été levée à 19h20